

SYNTHÈSE DU RAPPORT GÉNÉRAL DU COLLOQUE INTERNATIONAL PLURIDISCIPLINAIRE SUR ALLAH THÉRÈSE

Les 3, 4 et 5 octobre 2024, le Laboratoire des Sciences de la Communication des Arts et de la Culture (LSCAC) de l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) a organisé un colloque international pluridisciplinaire sur le thème : « *Allah Thérèse : chantre d'une tradition musicale ouverte* ». Ce colloque s'est tenu sous la présidence scientifique du Prof. BOA Thiémélé L. Ramsès, Professeur Titulaire au Département de Philosophie de l'Université Félix Houphouët-Boigny. Ce colloque international et pluridisciplinaire a enregistré trente-huit (38) communications, réparties entre treize (13) institutions universitaires, telles que l'Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), l'École Normale Supérieure (Côte d'Ivoire), l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire), l'Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), l'Université de Bondoukou (Côte d'Ivoire), l'Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire), l'Université Péléforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire), l'Université de Maroua (Cameroun), l'Université Marien Ngouabi (Congo Brazzaville), l'Institut de Pédagogie Universitaire de Bamako (Mali), l'Université des Lettres, Langues et Sciences humaines de Bamako (Mali), et l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) de Paris. Des chercheurs provenant de ces différentes institutions universitaires ont pris part à ces échanges, en présentiel ou par visioconférence. Pendant trois jours, les participants ont mené des réflexions approfondies et animé des débats.

1. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture s'est tenue le jeudi 3 octobre 2024, à l'amphithéâtre Adama Diawara de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody. Elle a débuté par deux performances musicales. La première était assurée par la chorale des étudiants du Département des Arts de l'université Félix Houphouët-Boigny. Cette chorale a interprété *l'Abidjanaise*, hymne national de la Côte d'Ivoire, en langue baoulé (centre de la Côte d'Ivoire). Quant à la seconde prestation artistique, elle a été assurée par l'orchestre de la chanteuse Allah Thérèse qui pour la circonstance a effectué le déplacement de Toumodi jusqu'à Abidjan pour prendre part à la cérémonie d'ouverture de ce colloque. Cette troupe a interprété plusieurs œuvres d'Allah Thérèse avant que Dr KOUAME Yao Francis en sa qualité de porteur et président du comité d'organisation du colloque n'ouvre la phase des allocutions. Prononçant le discours de bienvenue, Dr KOUAME a remercié tous les participants ainsi que les autorités de l'Ufr Information, Communication et Arts (UFRICA) et de l'Université Félix Houphouët-Boigny pour avoir accepté et autorisé l'organisation de ce colloque sur Allah Thérèse, l'une des figures emblématiques de la musique ivoirienne des années 1960 jusqu'à nos jours.

Prenant la parole après le président du comité d'organisation, le Directeur de l'Ufr Information, Communication et Arts (UFR ICA), Prof. KAMATÉ Banhouman André a salué l'initiative de ce colloque et souligné l'intérêt de la réflexion sur les

artistes de la trempe d'Allah Thérèse dont les œuvres rappellent la richesse du patrimoine artistique de la Côte d'Ivoire. Par les œuvres d'Allah Thérèse, souligne-t-il, nous sommes invités à construire une modernité inclusive dans laquelle tradition et innovation cohabitent harmonieusement. Après l'allocution du Directeur de l'UFRICA, le Directeur du contrôle de gestion et de la gouvernance de l'Université Félix Houphouët-Boigny, Dr TRAORE Dola Zié s'est prononcé sur l'organisation de ce colloque. Représentant le Prof. BALLO Zié, président de l'Université Félix Houphouët-Boigny, Dr TRAORE Dola Zié s'est félicité que des universitaires rendent hommage par leurs travaux à la « diva ivoirienne aux pieds nus ». Mais, à l'en croire, bien plus qu'un hommage à Allah Thérèse, ce colloque est une contribution pour la sauvegarde et la pérennisation des musiques traditionnelles généralement considérées comme des sous-musiques. Exhortant les participants à contribuer par leurs réflexions, à enrichir les connaissances sur les musiques de tradition orale, Dr TRAORE Dola Zié a déclaré ouvert les travaux du colloque.

2. LES SESSIONS

Les sessions se sont déroulées les 3 et 4 octobre 2024 autour de 38 communications repartis en 4 axes de réflexion. Marquant le démarrage des travaux, la conférence inaugurale prononcée par le Prof. BOA Thiémélé L. Ramsès, président du comité scientifique a non seulement présenté Allah Thérèse en tant que figure importante de la culture musicale ivoirienne, mais il s'est appesanti sur la capacité de cette musicienne à briser les barrières et à franchir par son art les frontières : la frontière du temps, la frontière de l'espace, la frontière vestimentaire. Après cette conférence inaugurale qui a eu le mérite de planter le décor, les différentes réflexions et communications se sont déroulées à partir de quatre (4) thématiques.

Thématique 1 : Approches musicologique, plastique et scénique

L'essentiel des idées développées dans cette thématique met en évidence la pluridisciplinarité de l'œuvre d'Allah Thérèse. Les travaux explorent ainsi la richesse des sons musicaux, l'expressivité des motifs plastiques et de l'occupation scénique. Ce mix ou du moins, ce brassage artistique témoigne d'une richesse technique et esthétique chez Allah Thérèse. Par ailleurs, examinant l'impact de la musique traditionnelle dans des arts modernes comme le cinéma, les contributions d'Allah Thérèse à la musique baoulé et son rôle dans la préservation des valeurs culturelles à travers sa tenue vestimentaire et ses performances scéniques sont également abordées. L'accent est mis sur la fusion des arts dans ses spectacles, ainsi que sur la réinterprétation et la réappropriation de ses œuvres dans des genres musicaux modernes, comme le zouglou ou les chœurs polyphoniques. L'importance de la collaboration musicale avec son mari, N'Goran La loi, et le rôle des artistes contemporains ont aussi été explorés.

Thématique 2 : Discours et postures idéologiques

Les communicants de cet axe ont exploré les œuvres d'Allah Thérèse en mettant en relief certaines thématiques se rapportant à des préoccupations de notre monde actuel, notamment, le droit à l'éducation que promeut la chanteuse. Par ailleurs, l'usage qu'elle fait des contes, des proverbes dans ses chansons révèle un pan essentiel de la littérature orale africaine et ivoirienne en particulier. Ce faisant, l'art d'Allah Thérèse se révèle une musique-mémoire c'est-à-dire une musique à vocation mémorielle. Les échanges ont également porté sur l'affirmation du genre et de l'identité culturelle à travers la musique et mettent en exergue l'usage de la publicité intégrée dans les chansons pour promouvoir des figures politiques comme celle de Félix Houphouët-Boigny.

Thématique 3 : Construction d'une mémoire politique, héritage, influences et thématiques diverses

Les communications dans cette session ont examiné la manière dont la musique d'Allah Thérèse et d'autres artistes sert de miroir aux dynamiques historiques et politiques. Diverses interventions analysent la portée des productions musicales d'Allah Thérèse en expliquant comment les chansons d'Allah Thérèse reflètent des événements historiques clés de la Côte d'Ivoire, notamment l'indépendance. En outre, les différentes interventions ont abordé les enjeux liés à la préservation du patrimoine musical à travers les technologies modernes et la création de musées. Allah Thérèse est analysée comme une icône symbolique qui a su allier tradition et modernité tout en défendant la place de la femme dans la société, notamment dans un univers musical dominé par les hommes.

Thématique 4 : Au-delà d'Allah Thérèse...

Dans cette session, les communications indiquent que la posture musicale, philosophique et idéologique d'Allah Thérèse n'est pas isolée. Elle est semblable à celle d'autres musiciens et philosophes. Ainsi, les communicants mettent-ils en lien Allah Thérèse et d'autres figures artistiques et musicales en Afrique et ailleurs dans le monde. Notamment, les femmes joueuses de l'Aulos dans la Grèce Antique, les chanteuses Tara Bouaré et Molobaly Traoré du Mali, le poète et chanteur Verkys Kiamuangana Mateta de la République Démocratique du Congo. Par ailleurs, l'œuvre d'Allah Thérèse s'éclaire d'un jour nouveau avec la philosophie de la temporalité d'Edmund Husserl. In fine, les réflexions ont intégré l'idée qu'à travers son art et ses œuvres, Allah Thérèse s'inscrit dans une dynamique global de défense du droit du peuple noir à s'affirmer soi-même.

3. RECOMMANDATIONS

Les recommandations issues de ce colloque reposent principalement sur trois axes :

La préservation et la valorisation du patrimoine culturel et musical : Le colloque présente la musique ainsi que d'autres formes artistiques traditionnelles africaines comme un trésor culturel et identitaire à préserver. Il est suggéré la création d'infrastructures dédiées, comme des musées, pour assurer la pérennité de ces œuvres. Sur ce plan l'implication des pouvoirs publics, d'acteurs économiques et culturels privés est nécessaire voire incontournable. De plus, la proposition a été faite de recourir aux technologies modernes pour diffuser et immortaliser ce patrimoine.

L'affirmation du genre et la promotion de l'émancipation des femmes : Plusieurs contributions exposent la manière dont la musique d'Allah Thérèse et d'autres artistes féminines a servi de plateforme pour défendre les droits des femmes, leur éducation, et leur place dans la société notamment dans des contextes où la domination masculine est forte. Ces propositions soulignent la nécessité de valoriser ces figures comme modèles de féminisme en Afrique. Concrètement, cette valorisation pourrait passer par l'enseignement de leurs œuvres dans les établissements scolaires, dans les institutions de formation académique et sociale.

L'usage de la musique comme outil politique et social : Enfin, le colloque observe le rôle de la musique dans la construction de mémoires politiques et sociales, notamment à travers la promotion de leaders politiques comme Félix Houphouët-Boigny, Ouezzin Coulibaly, Anne Marie Raggie etc. Il est proposé de considérer la musique comme un moyen d'éducation, de communication sociale, et de réflexion critique sur l'histoire, la société et les valeurs morales. À cet effet, l'organisation d'événements musicaux périodiques comme les festivals, la mise en place de structures de musiciens engagés pour la cause des droits de l'homme et des peuples peuvent apporter une contribution pour changer le regard sur les arts musicaux.

Fait, à Abidjan le 5 octobre 2024

Le Colloque